



Séparation de compte bancairs

Par **Cardot**, le **20/03/2012** à **16:01**

Bonjour,

Ma mère 69 et mon beau père 64 vive un enfer ma mère alcoolique veut partir en maison de retraite pour ce rétablir et etre loin de lui et veut donc se séparer lui si oppose

L appartement est a ma mère et a nous ses deux enfants puisque lorsque mon père est décéder il n'y avait même pas de papier fait au dernier vivant

Bref on voulait au moins séparer les comptes bancairs afin que ça pension puis servir pour la maison de repos pour l instant ils ont chacun une banque ou leur revenu sont donc séparer mais parcontre dans les deux banques il on mis le titre de Mons et Mme

Donc on espérait seulement que chacun garde le sien avec son nom que faut il faire

Merci

Par **Marion2**, le **20/03/2012** à **17:25**

Bonjour,

Votre mère et votre beau-père sont-ils mariés ?

Les comptes bancaires sont aux noms de Monsieur ET Madame ou Monsieur OU Madame ?

Cdt